

Les Services d'Information Jeunesse Généralistes en Autriche en 1997

Les pages ci-jointes constituent le chapitre sur **l'Autriche**
qui fait partie d'une étude sur 17 pays achevée en 1997.

Chaque chapitre donne un état de la situation de
l'information et du conseil généralistes pour les jeunes dans ce pays à fin 1997,
et des méthodes et des structures employées pour son organisation et sa diffusion.

Cette étude a été menée par l'**Agence européenne pour l'Information et le Conseil des Jeunes** (ERYICA), dont chacune des organisations auteur est soit une "Organisation Membre" soit une "Organisation qui coopère". De ce fait, cette étude est limitée aux pays dont les réseaux des centres et services d'information jeunesse généralistes étaient en fonction en 1996-97 et qui coopéraient avec ERYICA.

Les 17 chapitres de cette étude, chacun en version anglaise et en version française, peuvent être consultés sur le site Internet d'ERYICA ("www.eryica.org" - voir dans la partie "Documents", puis sous "Etude 1997"). Chaque fichier, qui est en Word 2.0 pour Windows / PC (de longueur variable allant de 4 à 20 pages), peut être aussi téléchargé à partir du site.

On peut également trouver sur le site Internet d'ERYICA des informations plus récentes sur chaque partenaire national d'ERYICA, sur ses activités et son réseau :

- a) **adresses actuelles des partenaires nationaux** : sous "Découvrez ERYICA", puis "Membres", et ensuite "Pays" ;
- b) **liens aux sites Internet des partenaires nationaux** : sous "Découvrez les SERVICES", puis "Sites Web des Partenaires d'ERYICA" ;
- c) (dans le cas où l'organisation coordonne un réseau) **liens à une liste d'adresses des centres régionaux ou locaux** : sous "Découvrez ERYICA", puis "Membres", et ensuite "Pays".

Remerciements

ERYICA souhaite remercier la Commission européenne pour son appui financier accordé à cette étude, dans le cadre de son programme "Action Public Jeunes"

© ERYICA, 1999

Publié par **ERYICA** (association sans but lucratif)
101 quai Branly, F-75740 Paris Cedex 15, France
E-mail : SGeryica@aol.com

A

AUTRICHE

INTRODUCTION

Le premier centre autrichien d'information jeunesse a été créé à Vienne par le ministère fédéral de la Jeunesse et de la Famille, et inauguré en 1986 sous l'appellation *Mobile Jugendinfo* (Centre d'information jeunesse mobile). Cette initiative fut motivée par une volonté active non seulement d'aider les jeunes à organiser leurs loisirs, mais aussi de faire parvenir leurs souhaits et *desiderata* aux responsables politiques.

Aujourd'hui, il existe huit centres d'information jeunesse ("*Jugendinfos*") en Autriche, implantés dans les états fédéraux (*Länder*) suivants : Vienne, Burgenland, Styrie, Haute-Autriche, Salzbourg, Tyrol et Vorarlberg. Le dernier centre fut inauguré à Graz en septembre 1995, de sorte que tous les *Länder*, à l'exception de la Basse-Autriche et de la Carinthie, disposent désormais d'un centre d'information, sauf Vienne, qui en compte deux, car le centre national géré par le ministère y est également implanté.

Outre ces centres d'information, qui diffusent essentiellement des informations destinées aux jeunes, il existe des centres de conseil jeunesse qui sont à même de traiter plus en profondeur les problèmes des jeunes.

Certains centres d'information proposent également des services de conseil.

BUTS ET DEONTOLOGIE

Le but des centres d'information jeunesse est de renseigner les utilisateurs sur des questions touchant les jeunes et de leur faciliter les prises de contact avec les services compétents. Les services de conseil varient d'un état fédéral à un autre en fonction des besoins régionaux.

Les principaux domaines pour lesquels tous les centres proposent des informations et des services sont : les voyages et les vacances, les programmes européens d'échanges de jeunes (*Jeunesse pour l'Europe*), les écoles de langues et les stages à l'étranger, les programmes de vacances, les chantiers de jeunes, le service social d'un an ou d'autres formes de service civil, les programmes de placement au pair, les loisirs, les lois de protection des mineurs, l'éducation sexuelle et un conseil juridique spécialisé sur les droits des mineurs.

ARGE, c/o "aha",
Zollgasse 1, A-6850 Dornbirn
☎ (43+5572) 1799
Fax: (43+5572) 334.98
E-mail: aha@aha.or.at

Texte mis à jour en : Décembre 1997

POLITIQUE GOUVERNEMENTALE SUR L'INFORMATION JEUNESSE

Depuis que les lois relatives aux jeunes (*Jugendgesetz*) ont été intégrées à la juridiction régionale, le ministère fédéral de l'Environnement, de la Jeunesse et de la Famille ne joue plus qu'un rôle de coordination. Le gouvernement fédéral n'a aucun pouvoir de décision sur la mise en place des centres locaux ou régionaux, lesquels relèvent des institutions régionales. Lors de la réunion du 3 mars 1994, la Conférence permanente des spécialistes de la jeunesse au niveau des *Länder* a proposé qu'un centre d'information jeunesse soit installé dans chaque *Land*.

STATUT JURIDIQUE ET FINANCEMENT DES CENTRES

Les centres d'information jeunesse ont été en grande majorité créés en tant qu'associations et sont largement financés par le gouvernement de leur *Land* respectif. Certains d'entre eux sont en partie subventionnés par des tiers (communes ou régions), mais doivent également s'auto-financer (en fonctionnant comme des unités économiques indépendantes). D'autres encore sont directement intégrés à l'infrastructure locale du Ministère de la jeunesse du *Land*.

Les centres d'information jeunesse emploient environ 45 personnes au total sur l'ensemble du territoire national. Les personnes effectuant leur service civil et les bénévoles ne font pas partie du personnel des centres, car la législation autrichienne autorise un recours très limité aux personnes ayant ce statut.

COOPERATION NATIONALE

Tous les centres d'information en Autriche se sont regroupés dans une association informelle, **le Groupe de travail des centres d'information jeunesse autrichiens** (ARGE - *Arbeitsgemeinschaft Österreich-*

ischer Jugendinfos). Tous les membres sont égaux en droits et l'association n'a pas de bureau national. Le point de contact est le centre de Vorarlberg : "aha" - Infos et astuces pour jeunes. Les membres de l'ARGE se réunissent deux ou trois fois par an pour mettre en commun leurs expériences et informations. L'ARGE est devenu le membre autrichien d'ERYICA en 1996.

Les points communs qui servent également de critères pour l'adhésion à l'ARGE sont :

- un numéro de téléphone unique (1799, précédé de l'indicatif régional approprié)
- un logo commun
- une manifestation ou un voyage annuel collectif dans le cadre de la formation permanente
- 13 domaines couverts par tous les centres d'information.

Profil du réseau autrichien

Association nationale :

ARGE - *Arbeitsgemeinschaft Österreichischer Jugendinfos*

Réseau :

- 8 Centres régionaux d'information jeunesse
- 1 Centre au sein du ministère fédéral responsable des questions jeunesse

Statut juridique :

La plupart des centres régionaux sont des associations sans but lucratif ; d'autres font partie du ministère jeunesse de leur région.

Nombre de personnes employé au réseau :

45 salariés

Organisme officiel de tutelle :

- Ministère de la Jeunesse (niveau *länder*)
- Ministère fédéral de la Jeunesse et de la Famille (au niveau fédéral)

RELATIONS ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LES STRUCTURES D'INFORMATION JEUNESSE

Les centres d'information ont pour la plupart été encouragés à agir en tant que "séismographes" pour le compte de leur ministère respectif au sein de chaque *Land*. Au-delà de ce rôle, les demandes que les centres ont reçues de leurs "clients" se sont révélées aussi variées que les structures qui soutiennent les centres. Dans la plupart des cas, le niveau d'échange des informations et des opinions entre les fonctionnaires des ministères de la Jeunesse et les centres d'information jeunesse est relativement élevé. Les activités administratives ont été déléguées aux centres lorsqu'on l'a jugé utile pour le groupe cible.

Pour ce qui est de leur indépendance, tous les centres autrichiens adhèrent globalement à la Charte européenne de l'information jeunesse. Certaines restrictions peuvent toutefois être appliquées selon les structures de soutien des centres.

POURQUOI CENTRES D'INFORMATION JEUNESSE ?

La plupart des centres ont été initialement créés parce que la diffusion des informations officielles (programmes d'échange des jeunes, cartes d'identité jeunes, etc.) était devenue impossible par la voie administrative. Les enquêtes ont révélé la nécessité d'implanter des centres d'information jeunesse spécialisés.

LES BESOINS DES JEUNES EN MATIERE D'INFORMATION

Chaque centre d'information établit ses besoins en information de façon indépendante. Des évaluations périodiques sont réalisées et d'autres sont en phase de planification. Chacun tient généralement

des listes plus ou moins détaillées de la fréquentation journalière.

COMMENT GARANTIR LE PLURALISME ET LA QUALITE ?

Il n'existe pas en Autriche de définition de plan de carrière standard spécifique aux personnes travaillant dans le secteur de l'information jeunesse. Le point commun entre l'ensemble des personnels des centres est qu'ils ont tous reçus une formation professionnelle (apprentissage, formation universitaire, etc.) et qu'ils ont adopté ce métier comme une nouvelle orientation professionnelle. La formation de base ou complémentaire est assurée au niveau local ou régional. A la date d'aujourd'hui, il n'est pas prévu de mettre en place une formation à l'échelle nationale.

Note : Ce texte décrit l'information jeunesse en Autriche dans la période depuis 1986 ; il ne traite pas les expériences des Centres d'information et de conseil généralistes pour la jeunesse qui ont fonctionné à Vienne et dans d'autres villes entre 1971 et 1985.